

Questions orales

L'hon. Marcel Massé (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre chargé du Renouveau de la fonction publique, Lib.): Monsieur le Président, je n'ai pas admis qu'on faisait des études sur les chevauchements, parce qu'on ne fait pas d'études sur les chevauchements. Ce que j'ai indiqué, c'est qu'on faisait des analyses de la situation présente et que ces analyses sont des conseils qui sont donnés aux preneurs de décisions, les ministres.

Je ferais remarquer à l'opposition que les analyses semblables qui sont faites au conseil exécutif de la province de Québec sont également des analyses qui ne sont pas rendues publiques, puisqu'elles constituent des conseils confidentiels à ceux qui prennent les décisions. Il y a une différence essentielle entre des analyses de ce genre, qui sont exclues de par la Loi sur l'accès à l'information, et des études qui sont faites par un institut de recherche comme l'INRS et qui sont faites pour être publiées et pour donner au public une vision des conséquences de l'indépendance. Ça, ils le cachent, eux. Nous, on ne cache pas ce qu'on a.

Mme Suzanne Tremblay (Rimouski—Témiscouata, BQ): Monsieur le Président, on se reprendra lundi, mais en attendant, je voudrais demander au ministre comment il peut faire un secret d'État des études démontrant les coûts et l'ampleur des chevauchements et dédoublements, sinon parce qu'elles font la preuve que le régime fédéral ne fonctionne tout simplement pas?

• (1140)

L'hon. Marcel Massé (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre chargé du Renouveau de la fonction publique, Lib.): Monsieur le Président, je vais utiliser les chiffres mêmes de l'opposition. M. Parizeau, à un certain moment, dans son débat avec Daniel Johnson, a mentionné que les chevauchements étaient de 3 milliards de dollars. Il a été contredit par ses propres aviseurs, qui ont indiqué à ce moment-là que c'était peut-être 250 millions de dollars.

Des voix: C'est faux!

M. Massé: Et maintenant, M. Parizeau a mentionné dans ses études 30 milliards de dollars, en disant que les chevauchements étaient la cause d'un déficit de 30 milliards de dollars. Ce sont des chiffres qui sont faux, ce sont des chiffres qui ne sont absolument pas croyables. Ce sont des chiffres qui sont démentis par un grand nombre des études de Le Hir et ce sont des chiffres qui ne devraient pas être utilisés si l'opposition veut garder la moindre crédibilité.

* * *

[Traduction]

LA SANTÉ

Mme Sharon Hayes (Port Moody—Coquitlam, Réf.): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de la Santé.

La ministre continue de s'accrocher au mythe voulant que, si le régime de l'assurance-maladie n'est pas cassé, il est inutile de le réparer. Mais il est cassé et, dans tout le Canada, on réclame de plus en plus qu'il soit réparé. C'est le cas des gouvernements provinciaux et des ministres de la Santé de toutes les provinces, y

compris la Colombie-Britannique et le Québec. C'est aussi le cas des travailleurs de la santé, y compris les médecins et les infirmières, et, bien sûr, des gens dont la vie pourrait être en danger.

Jusqu'à maintenant, la ministre a présenté deux projets de loi seulement depuis les deux ans qu'elle est à Ottawa. La ministre va-t-elle présenter un projet de loi visant à répondre au besoin croissant, à la demande croissante, en fait, de changement?

L'hon. Diane Marleau (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, jusqu'à maintenant, la Loi canadienne sur la santé a été extrêmement souple en permettant des aménagements dans diverses provinces. Il est exagéré de dire que le régime est brisé. Je dirai plutôt qu'il a besoin de changement. Nous avons la technologie pour apporter un tel changement et je collabore et continuerai de collaborer avec les provinces à cet égard.

La Loi canadienne sur la santé, qui fonctionne bien pour les Canadiens, doit demeurer et continuer à protéger le droit des Canadiens à des soins médicaux de première qualité, qu'ils aient ou non les moyens de payer davantage.

Mme Sharon Hayes (Port Moody—Coquitlam, Réf.): Monsieur le Président, la réponse de la ministre témoigne encore d'un refus de voir la réalité, d'un refus de reconnaître les faits.

Parlons des pannes du système. Deux exemples suffiront. Dans ma province, la Colombie-Britannique, il faut attendre sept semaines, soit près de deux mois, pour avoir un rendez-vous avec un spécialiste, et 27 semaines en moyenne, soit près de sept mois, pour subir une chirurgie cardio-vasculaire.

Quand la ministre montrera-t-elle qu'elle accorde plus de valeur au bien-être et à la vie des Canadiens qu'à une loyauté aveugle envers une loi périmée? Quand la ministre reconnaîtra-t-elle que le régime de soins de santé est manifestement insoutenable et quand se décidera-t-elle à faire quelque chose pour corriger la situation?

L'hon. Diane Marleau (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, je suis toujours un peu surprise d'entendre les députés d'en face décrire la situation qui existe en Colombie-Britannique. Le ministre et les hauts fonctionnaires de la Santé de la Colombie-Britannique appuient fermement la Loi canadienne sur la santé.

Ils ont repris dans leur propre loi sur la santé les principes de la Loi canadienne sur la santé parce qu'ils voulaient s'assurer que les Canadiens de la Colombie-Britannique continuent d'avoir à leur disposition la meilleure politique et les meilleurs programmes de soins de santé possibles.

* * *

[Français]

LES DÉDOUBLEMENTS ET CHEVAUchements

M. Pierre Brien (Témiscamingue, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Affaires intergouvernementales. Le ministre des Affaires intergouvernementales justifiait, le printemps dernier, l'augmentation importante du budget du Conseil privé en affirmant que la très grande partie de cette augmentation servirait à réaliser des études en vue de la réduction des chevauchements et des dédoublements.